



Les principaux engagements de l'AMAP:

Contrat direct producteur / consommateur, en pré-financement: pas de gaspillage, pas d'intermédiaire: **les bénévoles se chargent de la gestion des contrats et des distributions** - Engagement réciproque: partage des risques, prix transparents et équitables - Échanges et vie locale entre consommateurs et producteurs: les champs sont notre paysage partagé - Culture respectueuse de l'environnement, selon la charte de l'agriculture paysanne et la Charte des AMAP.

Contrat Fruits rouges

Du 17 mai juin 2025 au 05 octobre 2025.

Partenariat avec le Jardin Edulis (Ferme des clos), 78830 Bonnelles, représentée par Vincent Lagrue

Ce contrat instaure un partenariat avec le Jardin Edulis, producteur de petits fruits rouges bio à Bonnelles (78). En adhérant à ce contrat, nous préachetons la production de l'exploitation. Nous prenons notre part de risque et consommons des produits dont nous connaissons la provenance et les méthodes de production.

Ce contrat est organisé par l'association "les jardins de Pecqueuse AMAP" (Association pour le Maintien d'une l'Agriculture Paysanne), et, à ce titre est régi par les statuts de l'association et son règlement intérieur.

Conditions de ce contrat : 9 (+1 optionnelle) distributions entre Juin et septembre 2024.

Les distributions de fruits rouges auront lieu en même temps que celles des légumes à la ferme Lafouasse à Pecqueuse aux mêmes dates/mêmes horaires : les samedis cités ci-dessous de 9h45 à 10h30 ou les mardis (juillet/août) (horaires de distribution à préciser)

Dates de distribution pour l'année 2025 : 17 mai, 14 juin, 28 juin, 8 juillet (mardi), 22 juillet (mardi), 05 août (mardi optionnel), 23 août, 6 et 20 septembre, 04 octobre

Présentation de l'activité par le producteur :

Exploitation créée en 2019 centrée sur la culture des fruits rouges selon le cahier des charges de l'agriculture biologique. Elle devient jardin Edulis en 2024.

« Je travaille sur une petite exploitation dans un esprit de permaculture, dans cette parcelle apparemment très ordonnée, la diversité est au rendez-vous, les espèces et les variétés se côtoient et offrent sur chaque rang une baie différente. Les baies rouges, oranges, jaunes, violets offrent chacune une nouvelle saveur, sucrée, acidulée, douce, amère... »

Constitution et prix du panier :

« Je vous propose un panier permettant de déguster et découvrir les saveurs des différentes baies au fil de la saison. »

Le présent contrat est passé pour la fourniture à l'adhérent de paniers de fruits rouges.

Le panier sera composé en fonction de la saison de récolte des petits fruits de l'exploitation : framboises, mûres, groseilles, myrtilles, cassis, amélanches, gojis...

Les quantités de fruits livrés sont en fonction des récoltes, c'est-à-dire que les quantités seront variables d'une distribution à l'autre avec une moyenne **de 250g par distribution pour un montant de 6.50€**

Engagements de l'adhérent :

L'adhérent s'engage à

- Se rendre sur la ferme (visite, chantier pédagogique, appui si besoin...) a minimum une fois pendant la durée du contrat,
- Accepter les aléas, climatiques ou autres, de la production et leurs conséquences, pouvant entraîner la perte de tout ou partie de l'une des livraisons.
- Accepter les aléas, climatiques ou autres, pouvant affecter la livraison. Les fruits rouges sont sensibles à de nombreux aléas tel que : gel, sécheresse, pucerons, mouches et autres ravageurs...

Engagements du producteur :

Le producteur s'engage à

- Produire selon des méthodes respectueuses de l'environnement, certifiées AB.
- Livrer les produits commandés aux jours et heures de distribution sur la période du contrat.
- Aviser ses partenaires en cas de problème exceptionnel qui affecterait la livraison – Possibilité de décalage de livraison ou de remplacement des denrées.
- Ouvrir sa ferme aux adhérents au moins une fois dans l'année et accueillir si besoin les référents du contrat.

Participation aux distributions :

Les adhérents s'engagent également à **participer au moins à une distribution**. Les distributions sont organisées par l'association. Afin d'assurer le contact et l'échange d'informations entre les producteurs et les adhérents, les producteurs s'engagent à être présents lors des distributions (sauf empêchement exceptionnel).

Contrat fruits rouges du 17 mai au 04 octobre 2025 inclus, AMAP Les Jardins de Pecqueuse

Nom, Prénom:

Adresse complète

.....

Courriel :

Téléphone (portable de préférence) :

Cochez la case :

☐ Je suis à jour de ma cotisation 2025 auprès de l'association « les Jardins de Pecqueuse -AMAP ».

☐ Je ne suis pas à jour de ma cotisation 2025 et m'engage à régulariser dès la prochaine distribution.

L'abonnement sera payé d'avance par chèque à l'ordre de « Vincent Lagrue » à remettre (ou à envoyer) avec le contrat au gestionnaire des contrats. NB: Pour alléger les courriers, nous n'envoyons pas de reçu.

Nombre de panier de fruits rouges bio : Nombre de distributions (9 ou 10) :

Prix unitaire du panier sur l'année (soit 2,5kg de fruits répartis sur 10 distributions) : 65€ (58,5€ sans l'option 5 août)

Montant total (nb paniers * nb distrib) : Numéro du chèque :

Fait à :

Le :

Signature de l'adhérent :

Signature du producteur :

Agriculteur partenaire	Gestionnaire des contrats	Co gestionnaire
Vincent LAGRUE Ferme des Clos 78830 Bonnelles	Valérie Caviggia Tél. : 06 13 57 40 53 Mail : vcaviggia@free.fr	Martial Tournier Mail : mtournier9168@gmail.com